



**MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LE-VINOUX**  
**Département de l'Isère**  
**Canton de Grenoble 2**  
**Arrondissement de Grenoble**

Convocation du 30 juin 2020

## **EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**

### **Conseil municipal de la Ville de Saint-Martin-le-Vinoux**

#### **Séance du 06 juillet 2020. Délibération 2020-48**

Le six juillet deux mille vingt à 19 h 00, le conseil municipal de Saint-Martin-le-Vinoux s'est réuni en séance publique à la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, Sylvain LAVAL.

Présent(e)s : Sylvain LAVAL, Virginie LOPEZ, Mounir BOUALITA, Stéphanie COLPIN, Frédéric CALVO Mireille PERINEL, Morgan BOUCHET, Anahide FAYE, Norbert COLLIAT, René VIAL, Hervé POTHIER-DENIS, Angèle ABBATTISTA, Christian REY, David MARTORANA, Murielle MARSEILLE, Cécile BENECH, Marie-Anne LENOBLE, Alexandra COUTURIER, Sophie BEKKAL, Marc DOZIER, Nawel BEGHIDJA, Pierre HEINRICH, Mariane OBEID, Anne TOURMEN, Christian GROS, Fatima KRAIM, Florian BERNHEIM

Procuration : Vincent GOSSE donne procuration à Morgan BOUCHET, Yanice ZIDOUN donne procuration à Mireille PERINEL

Absent(e)s :

Conformément à la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, Angèle ABBATTISTA a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptée

---

Rapporteur : LAVAL Sylvain

---

Objet : Médaille de la Ville à Monsieur Yannik Ollivier

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il souhaite attribuer une médaille d'honneur de la Ville à Monsieur Yannik OLLIVIER.

Celui-ci débuta son engagement municipal en mars 1983 et de manière ininterrompue jusqu'en mars 2020, ce qui représente 37 années au service de la commune de Saint-Martin-le-Vinoux

- Il fut conseiller municipal de mars 1983 à mai 1986 (3 ans),
- Puis 1<sup>er</sup> adjoint de mai 1986 à mars 2000 (14 ans),
- Et enfin Maire de mars 2000 à mai 2020 (20 ans).

Cela témoigne d'une constance, d'un travail désintéressé et permanent au bénéfice de la commune. Plus encore, cela est révélateur d'une foi en l'esprit collectif, l'action publique, la lutte incessante pour l'amélioration de bien-être de chacun dans la cité, mais aussi l'évolution du cadre de vie pour tous.

Le rapporteur entendu,

Le Conseil Municipal de Saint-Martin-le-Vinoux,  
Après en avoir délibéré,

- Décide d'attribuer la médaille de la Ville à Monsieur Yannik OLLIVIER.
  
- Autorise son représentant, à entreprendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

**VOTE : POUR : UNANIMITE**

Pour extrait certifié conforme  
au registre des délibérations,

le 07 juillet 2020

Acte certifié exécutoire depuis son  
dépôt à la préfecture et sa publication

Le Maire,



Sylvain LAVAL.

